

## LE DIRECTEUR DE L'IEP DE TOULOUSE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 Décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment son article 20 ;

### ARRETE

#### Article 1 :

Madame Christine MENNESSON, professeur des universités en sociologie, est nommée **chargée de mission «égalité professionnelle et santé au travail»** de Sciences Po Toulouse.

#### Article 2 :

Madame Christine MENNESSON pilote la réflexion sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle est notamment chargée de la mise en œuvre et de l'évolution du plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en relation avec les membres du comité social d'administration (CSA) et les personnels en charge de ce dossier.

Elle contribue à la coordination, à la réflexion et à l'action de l'IEP en matière de qualité de vie et des conditions de travail. Elle pilote notamment la mise en œuvre du premier axe du plan d'actions mis en œuvre par l'IEP sur la santé au travail, en relation avec les membres de la formation spécialisée du CSA et les personnels en charge de ce dossier.

#### Article 3 :

Le présent arrêté prend effet à compter de la signature du présent arrêté. Ses effets prennent fin au plus tard à la fin du mandat du directeur. Il est mis fin à la même date à l'arrêté 2023-11 du 29 août 2023.

#### Article 4:

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse le 17 octobre 2024

Le Directeur



Eric Darras

Affiché le 18/10/2024

Mis en ligne sur l'intranet le 18/10/2024